

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES 2016

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2016.

Nous avons pointé au 1^{er} janvier 2016 des postes du bilan précédent. Nous avons ensuite pointé les postes du bilan 2016 à l'aide de pièces justificatives.

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 25'792.83.

Nous nous sommes également assuré que le solde du compte postal correspondait bien à l'avis de l'administration au 31 décembre 2016.

Nous avons également vérifié la concordance entre le montant des extraits de compte en banque et celui figurant au bilan.

Nous avons également procédé à un pointage des pièces de caisse.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons l'acceptation des comptes et vous invite à donner décharge au comité.

Genève, le 15 avril 2017

Jean-Luc SCIBOZ

Maurice Roulin